

Le forum des associations

Parents d'élèves - Patricia Bedout

Loto de l'école du 12 mars:

Nous remercions tous nos partenaires (entreprises, associations, et particuliers) qui par leurs dons ont participé au succès de notre loto annuel.



Temps fort de l'année, plusieurs parents s'étaient mobilisés pour démarcher les entreprises et les commerces des alentours.

La salle multi-activités était comble et la recette permettra de financer en partie les différents projets pédagogiques de nos trois classes:

- ⇒ Sorties ski pour les grands,
- ⇒ Sorties raquette et activité poterie pour les cycles 2,
- ⇒ Ecole du cirque, spectacles pour les maternelles.

Le prochain rendez-vous de l'APE sera la fête de l'école le vendredi 24 juin. Elle comportera un spectacle animé par les enfants, qui sera suivi d'un apéritif dînatoire.

L'année prochaine, certains membres de notre association, actifs depuis plusieurs années, souhaitent passer le relais à d'autres parents. Nous donnons rendez vous en septembre à toutes les personnes intéressées, lors de notre assemblée générale.

Renseignements et réservations auprès de Patricia Bedout, tél.: 06.67.94.55.37



Cette année encore, 6 sorties de ski ont pu être organisées à Gourette. Les élèves de CM1 et CM2 ont bien progressé et ont passé avec succès étoiles (dont deux en or) et flocons. Merci à tous les ceux qui ont assuré l'encadrement, notamment les parents.

Bernadets-Animation Serge Maurice

Il s'agit d'une toute nouvelle association dont le but sera d'organiser les fêtes de notre village.



Suite à l'Assemblée constitutive du 25 février dernier, Serge Maurice a été élu

Président. Le bureau se compose ensuite de Sébastien Bedout (vice-président) Nicolas Partaix (trésorier) Grégory Soulier (trésorier adjoint) Alexandre Moureu (secrétaire) et Rémi Partaix (secrétaire adjoint)

Cette année les fêtes du village se dérouleront les 10, 11 et 12 juin.

Elles débuteront comme chaque année par le repas du village le vendredi 10 au soir. Concours de pétanque, soirée karaoké, seront également au rendez vous.

Comme le veut la coutume, courant mai les jeunes et moins jeunes de Bernadets-Animation viendront vous présenter le programme à domicile.

Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil.

Pour tous renseignements ou adhésions à l'association: Serge Maurice 0559774912

Tennis de table - Christian Sempé

La saison 2010-2011 est à marquer d'une pierre blanche. Invaincue en deuxième phase, l'équipe fanion de Bernadets va retrouver le niveau régional.



Une grande satisfaction pour le club. Si les autres équipes ont rempli leurs objectifs, on retiendra surtout l'effort de formation qui s'est accentué.

En plus du vendredi soir, un nouveau créneau d'entraînement pour les jeunes a été mis en place le mercredi après-midi. Par ailleurs, le premier pas pongiste a permis d'initier durant plusieurs vendredis les élèves de CM1 et CM2 de l'école.

Bernadets Tennis de Table, qui a dépassé encore le cap des 50 licenciés, va fêter ses 25 ans le samedi 25 juin. A cette occasion, un tournoi gratuit, ouvert aux non licenciés, sera organisé. Nous espérons qu'un maximum d'enfants, d'ados et d'adultes de Bernadets en profiteront pour venir s'essayer au ping (raquettes et balles pourront être fournies) et pour passer un bon moment. Les renseignements seront communiqués prochainement dans les boîtes à lettres. Contact : 06 43 35 91 8



AMAP - Joël Sauvage



Les assemblées générales de printemps des AMAP (Association de Maintien de l'Agriculture Paysanne) de BERNADETS et MORLAAS se sont déroulées le dimanche 3 avril 2011 à 15h00.

Après un excellent repas à la salle multi-activités de BERNADETS avec les produits des producteurs, les 2 associations se sont réunies autour des coordinateurs, Emmanuelle AUGÉ pour MORLAAS et Joël SAUVAGE pour BERNADETS, assistés de toutes les personnes relais assurant les liens entre les producteurs et les adhérents.

Ces AG ont rassemblées plus de 100 personnes venues échanger entre producteurs et Amapiens, Amapiennes des 2 communes afin d'en améliorer leurs fonctionnements.

Ce fut également l'occasion pour les producteurs de proposer de nouveaux produits ou de nouveaux conditionnements et l'occasion pour les adhérents des 2 communes de remettre leurs contrats pour la saison de mai à octobre 2011.

Plus de 30 contrats différents sont proposés: contrats de lait, yaourts, œufs, légumes, fromage de brebis et de chèvre, poulets, canards gras, viande d'agneau de lait et de pré, veau, bœuf, porc frais et charcuterie, miel, petits fruits rouges, myrtilles, kiwis, pêches, châtaignes, pommes, jus de fruits, asperges, etc....

Au total, les deux AMAP servent plus de 120 familles chaque semaine avec des produits BIO ou en passe de le devenir.

AMAP Bernadets

Joël SAUVAGE 06 73 00 38 69, courriel :

joel.sauvage@orange.fr

Christine MAURIN 06 29 84 61 00 courriel :

christinemaurin64@gmail.com

Gymnastique - Jocelyne Walter

Deux cours par semaine, les lundi et mercredi de 20 h à 21 h, dans la salle multisports de Bernadets.



Si vous souhaitez essayer, deux cours vous seront offerts pour vous familiariser et savoir si vous voulez adhérer à notre association bernadettoise.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Jocelyne Walter au 06.70.71.17.29

Gaiouss Toustem - Monique Bedout

Section marche

La marche a lieu deux fois par semaine, avec deux formules à votre convenance:

- ⇒ **Le lundi**, départ de Saint-Castin à 9h, durant toute l'année, circuit adapté à tous les marcheurs. Parcours de 1h30 à 2h, allure normale en groupe, ceci afin de favoriser une bonne entente et de ménager les personnes âgées,
- ⇒ **Le jeudi**, départ de Saint-Castin à 9h en hiver, puis à 8h30 à partir d'avril afin de pouvoir varier les circuits et aller marcher un peu plus loin. Cette formule est déconseillée aux personnes ne pouvant suivre un rythme soutenu, circuit d'au minimum 10km avec des côtes.



Mieux vaut avoir de bonnes jambes et une bonne résistance physique. Si vous aimez la marche, rester en bonne forme et vous faire plaisir, venez nous rejoindre. Vous découvrirez avec nous de nouveaux paysages dans une ambiance des plus sympathiques. Les circuits du canton n'ont plus de secret pour nous. Contact: Monique Bedout, 05.59.33.08.64

Marc Troubet est le nouveau correspondant de l'Eclair et de la République des Pyrénées. Associations, particuliers, si vous souhaitez lui signaler un évènement : soit dans son jardin ou E-mail: Marc.troubetlacoste@wanadoo.fr Ou Tél.: 05.59.33.09.73

Tous nos remerciements à son prédécesseur Jean-Marc Parfait pour son accueil et les services qu'il a pu rendre dans cette fonction.

Informations - Yvette Bersans

Afin d'éviter une nouvelle embauche le Conseil municipal a décidé de permuter les postes de deux employées. Mme Marie-Hélène Sallabert prend le poste de Mme Larroze partie à la retraite le 15/10/2010. **Départ en retraite de Mme Larroze**



Mme Patricia Bedout remplace Eva Cabèze pour les régies garderie continue de l'école ainsi que pour la location de locaux de la salle multi-activités: tél. 06.67.94.55.37 Elle remplace également Mme Marie-Hélène Sallabert pour l'entretien et la gestion de cette salle.

Projets et travaux communaux

Infrastructures - Yvan Debosse

Voirie communale

Les travaux communaux consistent, outre les travaux d'entretien réguliers des voiries à:

- ⇒ La remise en état du chemin Deous Hours (2^{ème} phase)
- ⇒ La réalisation d'une opération de sécurité-visibilité aux abords de la salle multi-activités,
- ⇒ L'enfouissement des lignes EDF et Télécom le long de la D39 et à l'harmonisation de l'éclairage public (juin/juillet)
- ⇒ La reprise de l'assainissement pluvial du lotissement des chênes.

Routes départementales

- ⇒ Les travaux d'aménagement de sécurité du carrefour de la D222 et du lotissement des pommiers sont reportés jusqu'à l'arrêt des projets d'assainissement et des Télécom,
- ⇒ L'aménagement des abords de la mairie est également différé jusqu'à la réalisation des travaux de l'école et du dépôt communal,
- ⇒ Les travaux sur la D39, réparations suite aux dégâts causés par la circulation des poids lourds travaillant à la construction de l'autoroute A65, ainsi que la remise aux normes des

ralentisseurs, devraient se réaliser dans le courant de l'été.

Bâtiments communaux

Le projet de l'agrandissement de l'école a été soumis à l'Architecte des Bâtiments de France et à la commission d'accessibilité (personnes à mobilité réduite) Le permis de construire est en cours d'instruction à a DDTM (*note de rédaction: Directions départementales des territoires et de la mer*)

La consultation des entreprises devrait avoir lieu courant juin et les travaux débiter à la fin de l'été (avec un peu de retard dû à la finalisation du projet)

Dépôt communal

La construction du nouveau dépôt communal, attenant à la salle-multi-activités, qui comprendrait un espace de stockage supplémentaire de 20 m² (demande des associations) est actuellement en cours d'étude.

Mairie

L'auvent menaçant ruine sera refait en totalité pour des questions de sécurité.

Sécurité routière - Yvan Debosse

L'étude de la mise aux normes de la signalisation routière est quasiment terminée et les panneaux devraient être progressivement mis en place dans le courant de l'été.

P.L.U Plan local d'urbanisme

Après une interruption de quelques mois nécessaires à la réalisation de plusieurs études de faisabilité d'un assainissement collectif conditionnant fortement le contenu du projet de PLU, les études de ce dernier sont en cours de redémarrage.

Le projet de PADD et plus particulièrement l'accord pour la réalisation d'un assainissement collectif, a fait l'objet d'un débat réglementaire le 14 décembre dernier.

Le programme à venir comporte:

- ⇒ La mise en forme finale du document de PADD et sa présentation au Conseil municipal pour une concertation-validation (fait le 06/05/2011)
- ⇒ Une réunion d'information-débat avec les habitants de la commune,
- ⇒ La réalisation du règlement accompagné d'une cartographie de zonage, ainsi que des schémas d'intention d'infrastructures,
- ⇒ La présentation finale en Conseil municipal marquant l'arrêt du projet de PLU,
- ⇒ La consultation des services administratifs concernés et de la population par enquête publique,
- ⇒ Et enfin approbation définitive du document par le Conseil municipal et le Préfet.

Informations pratiques

Heures d'ouverture de la mairie

La mairie est ouverte au public le mardi de 13h à 18h30, le vendredi de 9h15 à 12h, ainsi qu'un samedi sur deux de 9h à 12h30. Pour prendre rendez vous avec le Maire ou les adjoints, contacter le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture (05.59.33.07.42)

Déchets ménagers et tri sélectif

- Déchets ménagers, poubelle verte: tous les vendredi matin.

Tri sélectif, poubelle jaune (journaux, magazines, papiers, cartons, tous emballages métalliques, briques alimentaires, bouteilles - bidons - cubitainer - flacons en plastique avec leurs bouchons) : lundi des semaines impaires

Déchetterie et déchets verts

Une déchetterie est à votre disposition à Morlaàs ainsi qu'une plate-forme de stockage de déchets verts. Nous vous rappelons que tout abandon de déchets dans la nature est passible de très lourdes amendes.

Heures d'ouverture:

Déchetterie - du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Déchets verts

- du 1^{er} avril au 31 novembre - du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- Du 1^{er} décembre au 31 mars - du lundi au vendredi de 14h à 17h et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Identification des boîtes à lettres

De nombreuses boîtes à lettres sont mal ou pas renseignées, avec des noms absents ou illisibles. Afin de faciliter la distribution du

pourriez vous veiller à ce qu'elles soient clairement identifiables, merci par avance.

Centre d'accueil de jour

Moyennant le versement annuel d'un droit d'entrée de 1,20 € par habitant, la commune a signé une convention avec le Centre d'accueil de jour de Sévignacq.

Toute personne âgée et dépendante habitant à Bernadets, peut désormais bénéficier de ce service moyennant une contribution de 30 € par jour de garde. Pour tous renseignements, contacter le 05.59.77.95.91

ADMR Luy et Gabas canton de Morlaàs

L'association du service à domicile en milieu rural (ADMR) apporte une aide à domicile aux familles, personnes âgées ou handicapées, dans l'accomplissement des tâches et des activités de la vie quotidienne: ménage, repassage, courses, préparation des repas... Une auxiliaire de vie sociale diplômée peut intervenir à domicile, pour permettre à ces personnes de rester le plus autonome possible. Tous renseignements: 10 place Sainte Foy à Morlaàs - 05.59.33.67.23

Maison de la Solidarité de Morlaàs

Chargée de la prévention et protection de l'enfance et de la famille, elle assure la consultation de nourrissons sur rendez-vous. Elle peut également être sollicitée pour l'aide, aux personnes âgées ou handicapées, à l'insertion, la prévention sanitaire. Contact: Frédérique Schweitzer au 1 rue Françoise Dolto à Morlaàs ou au 05.59.72.14.72

Chiens errants

La divagation des chiens dans la commune est interdite, comme partout ailleurs.. Trop de chiens sont laissés livrés à eux-mêmes en créant des dégâts en particulier aux poubelles

Par ailleurs, les propriétaires de chiens dits « dangereux » doivent les déclarer en mairie et remplir un document.

Rappel: feux et nuisances sonores

Monsieur le Maire tient à rappeler que les feux de déchets végétaux ou ménagers, sont strictement interdits conformément au règlement sanitaire départemental.

Les tontes, ainsi que l'usage de tous appareils bruyants, ne sont autorisés que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et ce qui doit rester une exception, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Etat-civil

Raymonde Larréché nous a quitté à l'âge de 90 ans.

Elle a apporté tout au long de sa vie un témoignage de dévouement, de courage, d'accueil et de partage.



A ses trois enfants, quatre petits enfants et trois arrière petits enfants, l'ensemble du Conseil municipal souhaite présenter ses vœux de très sincères condoléances et d'assurance de toute sa sympathie, face à ce douloureux évènement.

Au revoir Raymonde.

Chronique de la rédaction - Alain Doulcet

Bonjour,

Vous avez tous déjà entendu parler du Projet Local d'Urbanisme que la municipalité essaie de faire émerger.

Un des nombreux points à développer dans ce projet, pour être en conformité avec les lois émanant du Grenelle de l'environnement, concerne l'aménagement du centre-bourg.

L'image que nous avons tous d'un centre-bourg de village se compose d'une place, d'une mairie, d'une église et de bâtiments anciens témoignant de l'histoire du village.

Aujourd'hui cette image ne correspond pas vraiment à Bernadets...

Cependant rien n'est complètement perdu, il suffit de le vouloir. Bien sûr nous n'avons pas d'église et ne pouvons rien y changer. Par contre il est encore possible d'aménager une place conviviale autour de la salle-multi-activités, en aménageant le terrain communal situé derrière par exemple.

Nous avons aussi une mairie qui demanderait quelques travaux de rénovation, mais présentant bien avec sa façade en galets !

Le long de la départementale, nous pouvons

compter environ sept bâtiments anciens en galets, témoignant de l'histoire de la commune. Mis en valeur, ils pourraient structurer le futur centre-bourg communal. Malheureusement plusieurs d'entre-eux sont en très mauvais état et parfois à l'abandon.

Afin de prévenir d'éventuels actes de démolition intempestifs, la commune s'est dotée d'un outil de prévention: le permis de démolir. Toute personne souhaitant démolir un bâtiment devra préalablement demander l'autorisation à la commune, en justifiant son souhait. Suite à un entretien à ce sujet avec l'Architecte des Bâtiments de France, celui-ci nous a assuré de son soutien sur d'éventuels futurs dossiers.

Pour continuer sur le PLU et afin de faire progresser son élaboration, je me suis attelé en début d'année à la rédaction du dossier du PADD (Projet d'aménagement et de développement durable)

Vaste chantier qui a demandé plus d'un mois de travail quotidien pour arriver à un compromis entre:

⇒ Des fiches de travail de décembre 2009 portant sur tous les sujets (urbanisme,

agriculture, environnement, etc..) avec une synthèse pour chaque sujet, validée à l'époque par les membres du CM,

⇒ Les rapports de diagnostics sur l'évolution de la démographie communale, l'agriculture, etc.. fournis par notre consultante Mme Vanel-Duluc,

⇒ Les articles de loi du Code de l'urbanisme, suite au grenelle II et la Note d'Enjeux de l'Etat, rédigée par le Préfet spécialement pour Bernadets.

Ce rapport de PADD a été présenté aux membres du CM le 6 mai dernier, en confrontant strictement chacune de nos propositions aux directives de la lettre du Préfet et à l'article 121-1 du Code de l'urbanisme. Chacun a pu constater de visu l'étroitesse de notre marge de manœuvre par rapport à la loi.

Après quelques corrections, ce rapport pourra être consulté en mairie d'ici une quinzaine de jours. Bonne future lecture.

Préalablement et pour comparaison, il vous est possible de consulter sur Internet des PADD d'autres villages, il en existe de nombreux exemples.